LE PETIT LENSELOIS

N°36
Juin 2021
Journal Communal

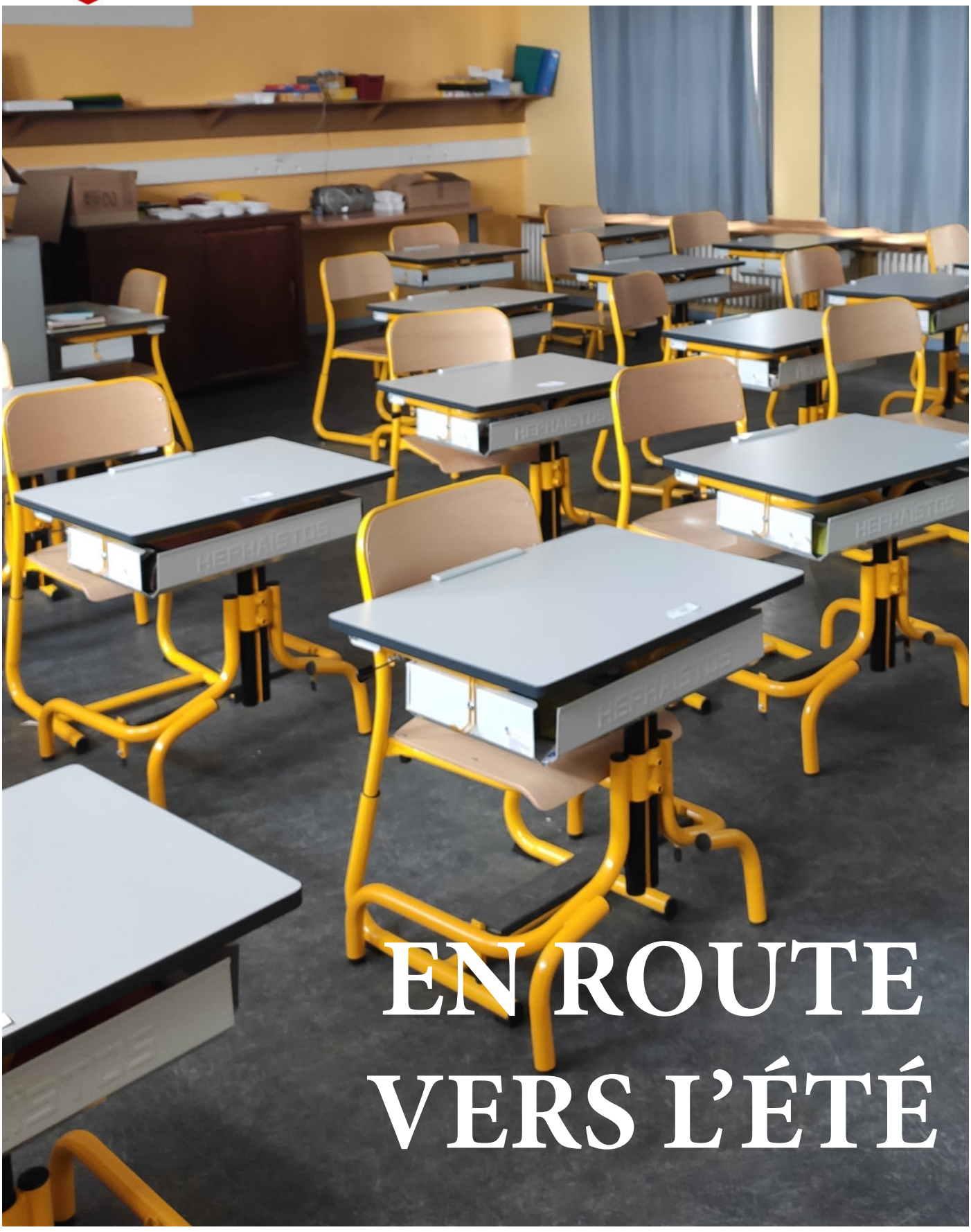

EN ROUTE VERS L'ÉTÉ

SOMMAIRE

Page 2 : Editorial
Pages 3 à 5 : Infos Municipales
Pages 6 et 7 : Vie Communale
Page 8 : Vie Scolaire
Page 9 : Vie Associative
Pages 10 et 11 : Vie Economique
Page 12 : Vie Intercommunale

Mairie de Lens-Lestang

30 montée de la mairie
26210 Lens-Lestang

04 75 31 91 29

mairie@lens-lestang.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30 - 17h30
Mardi : 9h00 - 12h30
Mercredi : Fermée
Jeudi : 13h30 - 17h30
Vendredi : 9h00 - 12h30
Samedi : 9h15 - 12h15
Dimanche : Fermé

mairie-lens-lestang.fr

commune de lens-lestang - officielle

Population : 917 habitants

Superficie : 16,41 km²

Porte de DrômArdèche
Communauté de communes

LA DRÔME LE DÉPARTEMENT

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Le Petit Lenselois - N°36
Juin 2021

EDITORIAL

Madame, Monsieur,

Avec l'arrivée des beaux jours, espérons que la situation sanitaire de ce début d'année devienne un lointain souvenir et que les moments de convivialité perdus retrouvent leurs places dans notre village.

Plusieurs évènements devraient marquer le retour des réjouissances cet été. On débute la saison, par le passage du Critérium du Dauphiné le 03 juin prochain pour la 5ème étape de St Chamond à St Vallier.
Le 14 juillet, le feu d'artifice traditionnel est programmé et nous espérons que le repas de l'amical des sapeurs-pompiers pourra bien nous rassembler au parc du Regrimay.
En août le désormais traditionnel « marché au village » aura lieu le vendredi 27 août et rassemblera sur la place de la bascule des producteurs locaux.
Le 04 septembre, le forum des associations de la Valloire, sera organisé au parc du Regrimay. Les différentes associations du secteur viendront présenter leurs activités et vous proposer de les rejoindre en fonction de vos envies.

Côté travaux, les projets avancent. La halle couverte devrait voir le jour cet été avec un début des travaux fin juin. Le terrain multisports devrait être opérationnel fin juillet. La jeunesse de Lens-Lestang l'attend avec impatience.

Un point sur les coupures récurrentes d'électricité. Lens-Lestang est souvent impacté par des micro-coupures et des coupures qui selon Enedis sont liées à notre territoire boisé et venteux. Suite à l'épisode neigeux de novembre 2019, Enedis a pris conscience de la faiblesse de son réseau électrique sur notre secteur.
Une étude a permis de reclasser notre territoire en secteur à risque. Le renforcement du réseau et l'enfouissement des lignes à haute tension sont en cours de réalisation.
La principale cause des incidents qui nous privent momentanément d'électricité, se situant entre Hauterives et St Christophe et le Laris, devrait être solutionnée par l'enfouissement de la ligne à haute tension en continuité de celle déjà enfouie sur Lens-Lestang. Un renforcement du réseau par la prolongation de la ligne venant du Grand-Serre devrait également améliorer la qualité du réseau sur notre commune.
La fin de ces travaux est prévue pour la fin de cette année 2021 qui devrait marquer la fin de nos désagréments électriques.

Bonne lecture à tous et bon été, espérons-le, libéré de toutes contraintes sanitaires.

Votre Maire

François FAURE

Toute l'équipe municipale vous souhaite un agréable été !
Rendez-vous à la rentrée pour notre prochain numéro.

FRELON ASIATIQUE

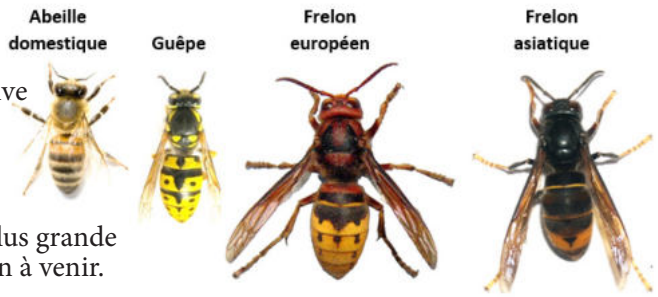

L'année 2020 a été explosive en terme de présence du frelon asiatique sur notre territoire.

Nous vous incitons à la plus grande vigilance pour cette saison à venir.

Vous pouvez déclarer toute suspicion en mairie ou directement sur la plateforme prévue à cet effet : www.frelonsasiatiques.fr

TRAVAUX PRIVES

Qui dit beau temps dit aussi travaux d'entretien du jardin, ou travaux en intérieur. Nombre d'entre nous profite des longs weekends, de la luminosité retrouvée ou des vacances estivales pour faire ce qui est nécessaire à l'embellissement de nos chaumières.

Malheureusement, nous utilisons pour cela des outils ou machines motorisés souvent bruyants. Si le port d'un casque auditif est conseillé pour protéger son ouïe, il faut aussi pensez à celle de son voisin ou de sa voisine qui n'a pas choisi subir cette agression auditive.

Nous vous rappelons donc la législation en vigueur :

«Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, de jour comme de nuit.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations émises, notamment les TONDEUSES à gazon TRONCONNEUSES, PERCEUSES, RABOTEUSES, SCIES MECANIQUES, ne peuvent être effectués que de : 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.
CES TRAVAUX SONT INTERDITS LE DIMANCHE ET LES JOURS FERIES.»

Ainsi, en ne respectant pas les horaires, le contrevenant s'expose à des sanctions, à savoir : une amende allant de 68 à 108 euros voir des poursuites judiciaires. Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, de jour comme de nuit.

BRÛLAGE DES DECHETS VERTS A L'AIR LIBRE

La qualité de l'air est un sujet de préoccupation majeur, pour nous et pour l'ensemble du territoire. En cela, le brûlage de déchets verts est interdit par l'article 84 du RSD (Règlement Sanitaire Départemental), diffusé par les circulaires du 9 août 1978 et du 18 novembre 2011.

Pour information, **une simple incinération à l'air libre de déchets verts en fond de jardin équivaut, en termes d'émission de particules fines, à 13000 km parcourus par un véhicule diesel ou essence !**

Ne brûlez plus mais valorisez vos déchets ! Profitez du compostage individuel (composteur individuel de 345L disponible auprès du SIRCTOM pour 30€), du broyage ou du paillage pour vos potagers (conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes) ou aller directement en déchetterie.

Le non-respect de cette interdiction constitue une infraction pénale constitutive d'une contravention de 3e classe, soit une amende pouvant aller jusqu'à 450€.

RETRAIT D'ARGENT

Pour ceux qui voudraient retirer des espèces, deux points de retrait guichets sont disponibles dans le village :

- «La Banque Postale» à l'agence postale de la commune, située à la mairie.

- «Crédit Agricole» au Bar des Voyageurs, face à la place de la Bascule.

RECENSEMENT

À 16 ans, le recensement est obligatoire.
Merci de vous présenter en mairie pour effectuer les démarches nécessaires.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque reste ouverte aux horaires habituels :

- **le mercredi de 14h30 à 16h30.**
- **le samedi de 10h à 12h**.

Un large choix est à la disposition des adultes mais aussi des enfants de tout âge.

L'inscription est gratuite pour les moins de 16 ans. Une cotisation de 10€ est ensuite demandée.

PARKING

Il est interdit de laisser un véhicule en stationnement sur la chaussée, sur un emplacement de stationnement, ou dans un parking plus de 7 jours.

Amendes de 22€ à 150€ + mise en fourrière en cas d'infraction.

CABINET INFIRMIER

Le cabinet infirmier Magniat SCM est disponible sur la commune au 130 route de Manthes 26210 Lens-Lestang.

Vous pouvez les contacter au : 04-75-23-35-88

ENEDIS

ENEDIS propose une nouvelle application destinée à simplifier les démarches et la prise de contact avec ses services. Informations, coupures, accompagnement en ligne ... cette application est une boîte à outils utile et intuitive.

Développée grâce à de nouvelles solutions techniques, l'application **«Enedis à mes côtés»** permet d'apporter des réponses toujours plus précises et immédiates aux demandes de ses utilisateurs :

- Le **diagnostic pas à pas en cas d'absence d'électricité** sur une installation et la mise en relation avec le dépannage Enedis si les difficultés persistent.
- Le **suivi des coupures d'électricité** liées au réseau et l'affichage de l'heure prévue de rétablissement de courant.
- En cas d'absences répétées lors du passage du technicien en charge du relevé, la **transmission des index d'un compteur** en toute autonomie.
- La **mise en relation facilitée avec un conseiller** qui pourra répondre aux besoins d'un mobinaute (utilisateur d'application mobile).
- Une FAQ (Foire aux Questions) et bien d'autres conseils notamment dans le domaine de la prévention des risques éléectriques (travaux à proximité des lignes, élagage, perçage ...).
- La recherche des coupures au niveau d'une commune est désormais également possible au **niveau d'une rue**.
- Pour compléter la liste détaillée des coupures, l'application affiche également celles-ci sur une carte zoomable/ dézoomable qui trouve tout son intérêt notamment en géolocalisation.
- Le mobinaute a aussi la possibilité d'accéder à **l'historique des adresses et communes recherchées** et de les ajouter à se favoris.

L'application est disponible depuis l'*App Store*, *Google Play* et *Windows Phone*.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Les électeurs français sont appelés à désigner leurs élus régionaux et départementaux les **20 et 27 juin** prochains, nouvelle date choisie par l'exécutif. Initialement prévues en mars, elles ont été reportées de trois mois en raison de l'épidémie de Covid-19.

Dernier vote avec la présidentielle de 2022, nous sommes appelés à désigner nos représentants au département, dans le cadre du canton (ex-cantonale) et à la région :

Les conseillers régionaux (1758 en France), élus au scrutin de liste pour 6 ans, sont en charge :

- du développement économique
- de l'aménagement du territoire
- des transports non urbains, dont les trains express régionaux (TER)
- de la gestion des lycées et de la formation professionnelle

Les conseillers départementaux (4056 en France), élus en binôme également pour 6 ans, sont eux en charge :

- de l'aide sociale, dont la protection de l'enfance et le revenu de solidarité active (RSA)
- des routes départementales
- des transports scolaires
- de la gestion des collèges

Nous savons que certains sont méfiants, déçus ou désabusés, voir même ne se sentent pas entendus.

N'oubliez pas qu'utiliser son droit de vote représente une façon d'exercer sa citoyenneté, permet de protéger notre liberté et de faire fonctionner notre démocratie.

Chaque bulletin compte ! Faîtes entendre votre voix !

PANNEAU POCKET

La commune va se doter d'un moyen supplémentaire de communication : l'application mobile **«PanneauPocket»**.
Au service des habitants avant tout, grâce à cette application, vous serez alertés ou informés d'événements présents sur le territoire de notre commune, par le biais d'une notification sur vos smartphones ou tablettes.

En téléchargement gratuit, l'application ne nécessite **ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen**. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour l'installer !

L'application est disponible depuis l'*App Store*, *Google Play* et *Windows Phone*.

POMPIERS DE LA VALLOIRE

Pour que les pompiers soient au service de nos populations, il faut des hommes et des femmes formés ...
Pour avoir des hommes et des femmes pompiers formés, ils nous faut aussi des jeunes formés et qualifiés dans les écoles JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers).

Ils sont 29.179, filles et garçons, à se retrouver chaque semaine dans les 1.500 sections de jeunes sapeurs-pompiers (JSP). Ils suivent une formation tout au long de l'année scolaire, souvent les mercredis et/ou samedis.

Vous avez entre 12 et 14 ans ? Vous souhaitez devenir sapeur-pompier plus tard ?
Rejoignez les jeunes sapeurs-pompiers (JSP) !

- Découvrez le matériel d'incendie, apprenez les techniques de lutte contre l'incendie
- Apprenez les gestes qui sauvent
- Faites du sport (adapté à l'âge et la morphologie de chacun)
- Participez à des manœuvres et à des cérémonies
- Gagnez en courage
- Apprenez le dépassement de soi
- Évoluez au sein d'une véritable équipe
- Partagez des valeurs de solidarité et de civisme
- Participez à des compétitions sportives entre jeunes !

Les modalités sont simples ! En dehors d'avoir l'âge requis, il suffit de fournir un certificat médical d'aptitude physique, de fournir un certificat de vaccination antitétanique ainsi qu'une autorisation parentale ou des personnes investies de l'autorité parentale. En corrélation avec l'année scolaire, la durée de formation est de 4 cycles.
Les sections de JSP sont ouvertes aux jeunes de nationalité étrangère.

N'hésitez pas, prenez contact avec le centre des JSP de Rhône-Valloire au 06-66-30-17-19, par mail à : jpsrhonevalloire@gmail.com ou directement via le comtpe facebook : JSP Rhône-Valloire.

Vous êtes adultes et voulez vous êtes motivé par l'aide à autrui et l'investissement dans un projet fort ... ?
L'engagement volontaire est fait pour vous !

Que vous soyez étudiant, salarié, employé, chef d'entreprise, femme au foyer, en recherche d'emploi ... vous avez entre entre 16 et 55 ans et disposez de bonnes capacités physiques ? Vous disposez de votre propre moyen de locomotion, vélo compris ?

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Drôme - SDIS 26 - recrute.
Rejoignez les plus de 2900 femmes et hommes qui s'engagent pour vous, pour nous, au quotidien.

Pour être mis en contact avec le chef de centre et pourquoi pas initier un dossier, il vous suffit de contacter par email au groupement territorial de notre secteur en précisant notamment :

Votre nom et prénom, votre âge, vos coordonnées de contact (email et téléphone) et votre commune de résidence.

Pour cela, une adresse : recrutement.nord@sdis26.fr ou rendez-vous directement sur la page sdis26.fr

TERRAIN MULTISPORT

Le projet avance !

La commission chargée de la mise en place du terrain multisport a trouvé son prestataire et lancer la mise en fabrication qui demandera plusieurs semaines.

L'installation devrait avoir lieu d'ici le début de l'été et viendra remplacer un de nos deux anciens terrains de tennis.

Pas d'inquiètude pour nos amoureux de la balle jaune, le second terrain de tennis sera conservé et nettoyé.

Retrouvez notre article complet en page 5.

19 MARS 2021 - 08 MAI 2021

Commémoration en l'honneur de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ainsi que pour la commémoraiton de la fin de la Seconde Guerre Mondiale et la Victoire des Alliés sur l'Allemagne Nazie.

Compte tenu du contexte sanitaire, la population n'était malheureusmement pas invitée à assister en direct à cette cérémonie.

Seule une délégation municipale et membre de la FNACA étaient présents.

CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR

Le 30 janvier a eu lieu l'installation de notre conseil municipal junior (CMJ). Après une rencontre avec le conseil adulte, où chacun s'est présenté, les jeunes ont reçu leurs écharpes d'élus et pris place pour leur tout premier conseil.

Chacun leur tour, ils ont lu la charte du jeune élu, reçu des explications sur les termes qu'ils découvraient et échangé autour de la citoyenneté.

À cause des restrictions, la visite des locaux de la mairie n'a pas pu avoir lieu mais ce n'est que partie remise.

Les grands axes de leurs premières missions ont été élaborés.
Tous ont à cœur et défendu leur volonté d'un «Village Propre» et travaillent actuellement à la mise en place d'actions concrètes sur la commune.

Malheureusement, en raison des restrictions sanitaires, nous n'avons pu les réunir à nouveau mais vous pourrez les retrouver prochainement, quand la situation le permettra, lors de nos commémorations.
Ils seront d'ailleurs formés à défiler avec les adultes, au dépôt de gerbe, à vous lire un discours qu'ils auront produit.

Ils comptent également sur vous pour les accompagner à chanter la Marseillaise !

De gauche à droite sur la photo :
Maxence HERMANGE - Aylin MARTINOV - Julien TARAVILLO - Tim JOLLY - ImanolRICHE-GabrielGALLAIT-KaïlineHERNANDEZ-TiméoHERNANDEZ

Encadrés par : François FAURE - Béatrice CARDAILLAC - Axel GALLAIT - Michelle BERUT

CCAS - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

Cette année, le CCAS n'a pas distribué son traditionnel «panier de fin d'année» aux aînés de notre village, la distribution rendue compliquée par la crise sanitaire et la volonté de ne pas exposer inutilement nos anciens au virus.

En contrepartie, ils ont pu recevoir des bons cadeaux à consommer chez des commerçants locaux qui ont joué le jeu afin de proposer un accès à divers produits.

C'était un coup double car cela a permis au passage de faire profiter à nos commerçants, déjà fort impactés par la crise sanitaire, d'un échange supplémentaire et pour certains, de se faire connaître un peu plus.

Le CCAS poursuit sa mission auprès des personnes dans le besoin qui en feront la demande au sein de notre commune. N'hésitez pas à contacter la mairie pour plus d'information.

TERRAIN MULTISPORT

C'est l'un des projet de ce mandat et nous savons que la population est demandeuse, cela devient une réalité !
Le Conseil municipal a validé l'installation d'un terrain multisport sur la commune, projet porté par une commission éphémère composée de : *Axel Gallait* (coordinateur), *David Baudy, Florence Bonnot, Beatrice Cardaillac, Pierrick Frize, Morgane Henry* et le maire, *François Faure.*

C'est la société Transalp qui a été choisie pour réaliser ce nouvel équipement sportif au sein de la commune. Titulaire du label Origine France Garantie® depuis février 2013, Transalp produit 99 % de sa valeur ajoutée dans son usine de L'Albenc, en Isère, garantissant ainsi, le développement de l'emploi en France et une trace carbone réduite.

Conforme au code de la consommation et avec toutes les certifications, ce terrain multisport à gazon synthétique (dont vous pouvez voir le plan ci-dessous) disposera de :
- 2 cages polysport (but de foot/hand en panier de basket) sur sa longueur, et 4 cages de foot brésilien (soit deux terrains en largeur)
- 1 panier de basket extérieur pour pouvoir jouer même si le terrain est occupé
- 1 piste d'athlétisme à double court sur le pourtour du terrain
- 1 filet ajustable en hauteur via des poteaux latéraux pour jouer au volley, tennis ou badminton (réservé actuellement aux activités scolaires ou associatives).

Les accès au terrain sont sécurisés P.M.R et Anti-cycle et il sera équipé d'un système novateur de réduction de bruit pour limité l'impact sonore urbain pour les riverains, de bancs «assis-debout» et corbeilles anti-vandalisme.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à venir consulter le dossier directement en mairie.

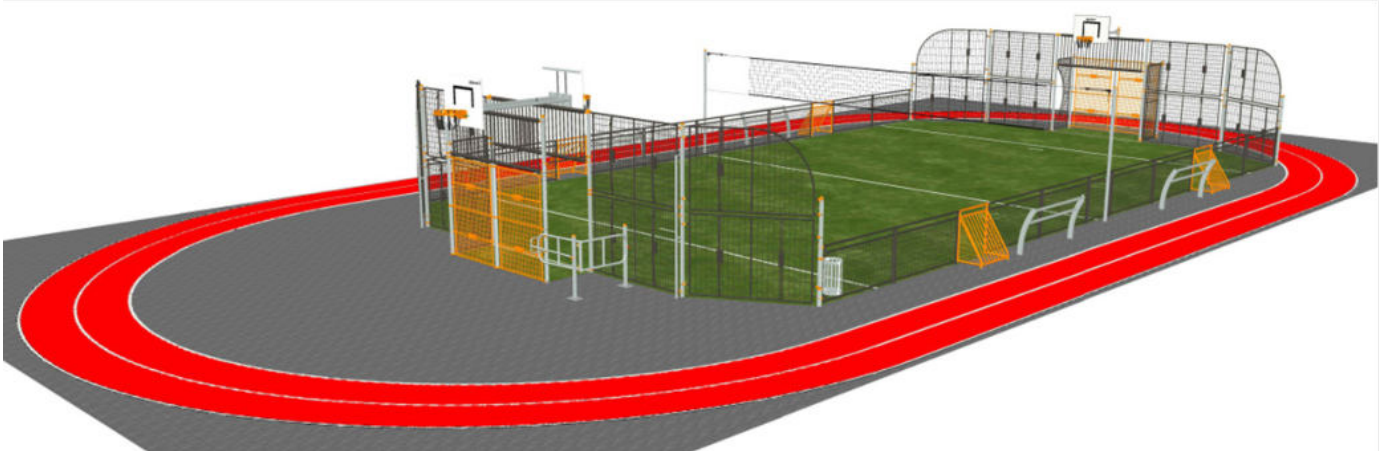

INFOS TRAVAUX

Ces derniers mois, divers travaux ont été réalisés sur la commune. Parmi eux :

- La voirie du **Chemin de la Vie Bosson**, très abîmée et contraignante pour les riverains, a été reprise et remise à neuf.

- La canalisation de la **Rue du Parc** a été révisée suite à une fuite.

- Les toilettes publiques du **Parc du Regrimet** ont été remplacées à neuf avec accès handicap suite au saccage subi l'été dernier.

- La salle disponible au-dessus de la **Maison pour Tous** est rénovée par la commune et l'association Valloire Loisirs, principale utilisatrice de cet espace. Elle servira également à l'accueil des agents postaux lors de leur pause repas de midi.

ÉTAT CIVIL

DECES :

- Renée BEGOT, 88 ans, le 29 mars 2021.

NAISSANCES :

Pas d'annonce pour cette période

MARIAGE :

Pas d'annonce pour cette période

En raison du respect à la liberté individuelle, certains évènements d'état civil ne sont pas publiés dans notre journal.

BUREAUX ERGONOMIQUES A L'ECOLE

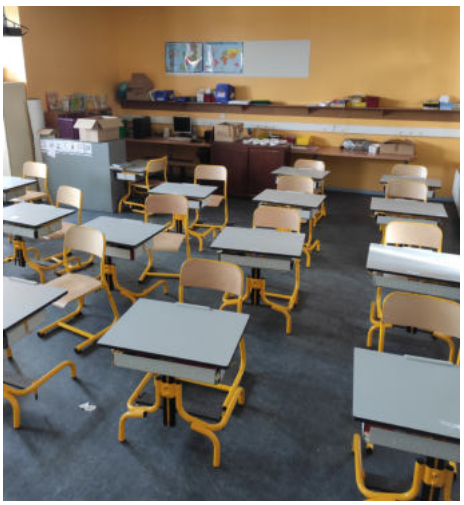

Dans une démarche pour une école bonne et saine, les classes de CP - CE1 et CE2 ont été rééquipées en ce début d'année en tables et chaises, adaptable de façon personnalisée à chaque enfant.

Les vieux bureaux en bois ont donc été remplacés par des bureaux ergonomiques, avec plateaux inclinables, afin de respecter la santé de nos enfants ! Cela permettra un apprentissage sain et productif, permettant une position assise physiologiquement positive en soulageant les contraintes dorsales.

Cela permet aussi à chaque enfant d'avoir un bureau individuel (équipé d'un large casier et d'un repose pied), nécessaire en cette période troublée - et ça leur évitera de copier sur le voisin ...

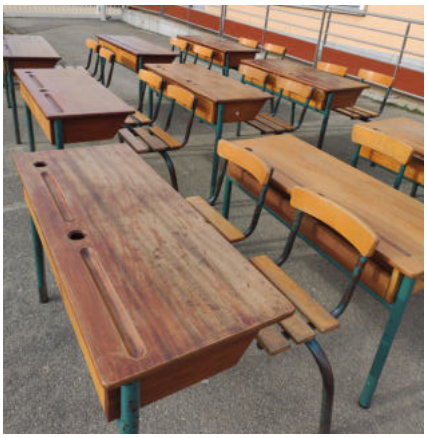

Dans cette démarche, les anciens bureaux (ou pupitres) en bois et tube de métal, qui ont vu passer plusieurs générations, ont été stockés et attendent de nouveaux acquéreurs pour leur apporter une seconde jeunesse.

Si certains méritent un petit coup de rénovation, ils restent en bon état et surtout fonctionnels.
Avis aux intéressés, si vous voulez acheter un de nos bureaux, prenez contact directement auprès du secrétariat de notre mairie.

Dimensions en cm : Hauteur H : 65 (tablette) et 42cm (assise) x Largeur L 120 (largeur totale) x Profondeur P 83 (encombrement totale en profondeur).

PAVOISEMENT DE L'ECOLE

Pourtant devenu obligatoire par la loi Blanquer, le pavoisement - ou garnissage de drapeaux - était manquant dans notre école de village.

Cela a été corrigé. L'emblème national ainsi que la devise de notre République ornent désormais les murs du groupe scolaire, visibles en extérieur depuis la cour - et la route de Manthes.

SECURISATION DE L'ECOLE

En 2018, la clôture de l'école avait démarré son renouvellement avec la mise en place d'un nouvel accès et d'un nouveau portail entre la route de Manthes et la rue des Écoliers.

Le long de la route de Manthes, l'ancien grillage prenant de l'âge devait être remplacé. Soucieux de toujours améliorer la sécurité de nos enfants et dans le cadre du plan vigipirate, nous avons opté de poursuivre l'installation de barrières hautes en acier apportant un rempart supplémentaire face à de possibles intrusions.

REMPLACEMENT DES SANITAIRES

L'actuelle classe de CP-CE était le lieu de vie de notre ancienne maternelle, avant la création du nouveau bâtiment en 2003. Équipée d'une pièce de sanitaires, ces derniers n'étaient pas adaptés à l'âge de nos écoliers.

Cela a été corrigé avec l'installation de nouveaux éléments ajustés à leurs utilisateurs, réalisé par le nouveau plombier récemment installé sur notre commune - que nous vous avions présenté dans notre précédent numéro.

LA SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE DE CHÂTENAY

Les conditions sanitaires anti-covid limitent aussi les activités des associations.
Ainsi la tenue d'une réunion d'information le 7 avril pour le Bureau et le Conseil d'administration a dû se limiter aux seuls 6 membres du Bureau. L'occasion néanmoins de faire le point sur l'activité pour la maintenance et la mise en valeur de la Chapelle de Châtenay, patrimoine communal vieux de plus 800 ans.

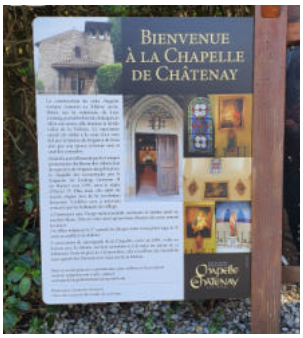

- Le panneau d'information extérieur accueille désormais visiteurs et promeneurs sur le site
- Esthétique intérieure : un soubassement en bois améliore l'aspect de l'autel
- Sécurité : suggéré par les services de la Gendarmerie Nationale, un système de fermeture renforcé de la porte latérale freine les ardeurs de visiteurs… non désirés.
- Esthétique extérieure : de la tombée du jour jusqu'à minuit, les projecteurs led basse consommation mettent à nouveau en lumière la chapelle. Merci à la Mairie et au SDED qui ont permis la remise en service de cet équipement inopérant depuis longtemps.

Bien sûr un large point a été fait sur le projet majeur 2021 : l'expo-photos « les chapelles de pays » évoquée dans le dernier Petit Lenselois. Les images des 25 édifices en Drôme et Isère sont réalisées.
L'organisation se met en place progressivement. Reste une grande inconnue, la pandémie à la fin de l'été.
Nous devrons prendre une décision en Juin. Restons optimistes, l'expo sera possible… alors notez les dates des 19 et 20 septembre. Nous comptons sur votre visite !

L'AMICALE DES BOULES

L'Amicale Boule Lens-Lestang, du fait de ne pas pouvoir organiser de concours, en a profité pour faire des travaux au boulodrome. Rénovation de l'ancien local du tennis, réparation du grillage, travaux divers, ses membres s'associent pour pouvoir accueillir dans les meilleures conditions lors des prochaines manifestations.

Les entraînements sont ouverts, avec respect des distanciations sociales.
Hâte de vous retrouver tous aux jeux de boules de Lens-Lestang.

«Le bureau de l'Amicale Boule»

SOU DES ÉCOLES

Comme toutes les associations, le sou des écoles a également été impacté dans ses activités.
La vente d'escargots organisée pour les fêtes a été bien accueillie. Auparavant proposé lors du traditi Concert Gourmand qui officie tous les deux ans, nous avons eu envie de les proposer en dehors de évènement, à défaut de nos habituels sapins. Fort de leur succès, nous ne manquerons pas de vous re-proposer.

Encore cette année, il n'y aura pas de Fête des écoles faute de restrictions. Même si ces dernières tendent à s'alléger, il n'y a pas assez de recul pour la préparer et l'organiser dans la plus grande sérénité, notamment sur un plan scolaire.

Tout n'est que partie remise et les projets ne manquent pas pour l'année 2021-2022 ! Nous espérons que la collaboration avec la prochaine direction du groupe scolaire se fera sous les meilleurs auspices. Bien entendu, nos projets ne pourront se monter tous seuls, toutes les bonnes volontés et tous les savoir-faire seront les bienvenus pour renforcer et compléter notre équipe !

7e FORUM INTERCOMMUNAL DES ASSOCIATIONS

Le septième forum intercommunal des associations aura lieu cette année sur notre commune !

Cette édition 2021 se déroulera le **samedi 04 septembre 2021 de 10h à 16h,** au Parc du Regrimet de Lens Lestang et autour de nos équipements sportifs : terrains de boules, terrain de tennis, terrain multisport, champ de foire ...

Tout sera mis en œuvre pour fournir aux associations participatives et aux visiteurs une belle expérience et une agréable journée.
Nous comptons sur votre présence pour nous aider à porter haut les couleurs de notre village !

FERME DE LA MORAINE

Nous souhaitons la bienvenue à *Marie et Pierre-Alban Olender*, ainsi qu'à leurs deux fils de 7 et 9ans, qui reprennent la «Ferme de la Moraine». Ils succèdent à *Andrée et Jean-Marc Revol*, à qui nous souhaitons une agréable retraite !

Natifs de notre belle Drôme des collines, ils ne sont pas arrivés dans notre commune pas hasard, lui étant de Châteauneuf-de-Galaure, elle de St Donat sur l'Herbasse.
Tous deux étaient conseillers dans la région de Carcassonne. *Marie* chez Pôle Emploi et *Pierre-Alban* en tant que conseiller gestion pour les agriculteurs. Avec chacun des membres de leurs familles respectives dans le milieu agricole, ils souhaitaient un retour aux sources en reprenant une exploitation dans notre secteur. L'occasion était belle !

Sur leurs terres, gérées dans le respect de l'environnement, ils possèdent 100 hectares de cultures qu'ils vendent presque exclusivement en vente directe sur la ferme (essentiellement lentilles, pois chiches, lin, céréales pour animaux et maïs). Ils ont aussi une trentaine de bœufs limousins pour la viande vendue également sur la ferme, sous forme de colis de 10 ou 20 kilos - à réserver à l'avance.

N'hésitez pas, contactez-les directement au : 06-25-31-06-91
ou par mail : fermedelamoraine@gmail.com

Vous pouvez aussi les retrouver directement à la ferme :
Ferme de la Moraine
55 route de Lentiol
26210 Lens-Lestang

Ils sont aussi sur facebook : **Ferme de la Moraine**

Nous leur souhaitons bon courage dans cette entreprise et une bonne installation sur Lens-Lestang !

BOULANGERIE BIO

Depuis déjà plus d'un an, *Lucia Croce et Pascal Dagand*, se sont installés dans le quartier de Chatenay avec leurs deux enfants. Passionnés tous les deux de boulangerie, ils ont décidé de mener à bien leur projet d'artisanat local.
Leur rencontre avec *Anne Martinet*, elle-même artisane boulangère et à la recherche d'un four pour cuire sa production leur a permis d'unir leurs forces et de réaliser leur projet.
Un chantier titanesque a vu le jour : démonter un four dans un village voisin et créer autour de cet élément un fournil dans leur grange. Ils partagent à présent ce lieu et outils de travail et fabriquent leur propre production.

Ils proposent des pains au levain, des brioches sur poolish et d'autres gourmandises tous élaborés à base d'ingrédients biologiques, en essayant de favoriser des matières premières locales.
Privilégiant un circuit court, Pascal et Lucia souhaitent remettre sur pied un moulin à meule de pierre pour moudre sur place les céréales produites par des agriculteurs voisins.

Grâce à leur union, leur philosophie commune de développement local, de produits et de méthode de travail de qualité, respectueux de notre environnement, Lucia, Anne et Pascal vivent aujourd'hui de leur passion.

Nous les remercions pour leur énergie et leur souhaitons la bienvenue dans notre village.

Les points de vente :
- Retrouvez *Lucia et Pascal* sur différents marchés : à la Côte Saint André (les jeudi et samedi matin) ou au marché de Moissieu sur Dolon le jeudi soir.
Ainsi qu'en dépôt au Potager Solidaire à Beaurepaire (livraison le jeudi).
Facebook : **Fournil des messicoles** ou : fournildesmessicoles@gmail.com

- *Anne Martinet* est présente sur le marché de Hauterives (mardi matin), le marché de Châteauneuf sur Galaure (mercredi de 9 h à 10 h sur commande) et sur le petit marché de Saint-Germain (Hauterives) : mercredi après midi.
Pour plus d'information : 06-83-69-33-97 ou lartisanne@hotmail.com
ou encore **Boulangerie l'artisane** (FB ou Instagram)

ATELIER MADE BY MOI-MÊME

L'Atelier Made By Moi-Même vous propose des ateliers abordant le quotidien avec une vision plus éco-responsable, avec la création de produits cosmétiques, produits ménagers mais aussi de la couture 0 déchet. Des ateliers autour du 0 déchet ont également lieu. L'objectif de ces temps est de proposer des pistes d'évolution vers une vie plus saine.

L'accompagnement administratif se fait lors d'entretiens individuels pour de l'aide à la constitution de dossiers (retraite, surendettement, CAF...), de l'accompagnement budgétaire, de la rédaction de courriers...

Un espace est dédié au prêt de livres sur des thèmes ciblés : 0 déchet, gestion du quotidien, parentalité, développement personnel.

L'Atelier propose des « bons cadeaux », à offrir pour toute occasion.

La prise de RDV est conseillée et se fait au 06-50-25-26-07 ou par mail : madebymoimeme@ecomail.fr

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Nous vous rappelons la tenue de notre marché hebdomadaire tous les vendredis, sur la Place de la Bascule.

Vous retrouverez nos marchands, producteurs et artisans de 9h30 à 12h00.

Nos nouveaux marchands :

- Traiteur spécialités Portugaises

Nos marchands réguliers :

- Charcuterie / Traiteur
- Maraîchers
- Fromagerie
- Olives et de fruits secs

VACANCES ESTIVALES

Comme chaque année, nos commerçants prendront des vacances.

Si le «Bar des voyageurs» fermera courant août, nous n'avons pas de dates définitives à vous communiquer pour le moment. N'hésitez pas à consulter notre page facebook pour rester informé.

MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Pour la troisième année consécutive, notre commune participe à l'opération «**Marché au Village**», sponsorisée par la Communauté de commune Porte de Drômardèche.

Ces marchés permettent de faire connaître les produits locaux et ceux qui les fabriquent, pour mettre en avant la richesse artisanale et agricole de notre territoire.

Nous espérons réunir une vingtaine de marchands et que nous pourrons profiter du beau temps cette année et nous comptons sur votre présence le **vendredi 27 août 2021 dès 18h**, entre la place de la bascule et ses rues voisines.

Si vous êtes un professionnel et que vous souhaitez venir vendre vos produits à cette occasion sur notre marché, n'hésitez pas à nous contacter !

Des animations seront également prévues afin de rendre cet évènement plus festif. Il y en aura pour tous les goûts !

Plus d'information à venir d'ici là - suivez notre page FB pour être informé.

MISSION LOCALE - GARANTIE JEUNE

La Mission Locale de Saint-Vallier met en place la Garantie Jeunes !

→ Si vous avez entre 16 et 25 ans et êtes à la recherche d'un emploi, vous pouvez rejoindre ce programme et bénéficier d'un accompagnement renforcé et personnalisé pendant 12 mois ainsi que d'un soutien financier.

→ Identifiez vos points forts, développez vos compétences, accéder à l'emploi.

→ Coaching intensif individuel et collectif vers l'emploi, immersion en entreprise, soutien financier (sous conditions)

→ Vous souhaitez avoir plus d'informations ? Contactez la Mission Locale !
- au 04-75-70-79-40 (Romans) ou au 04-75-23-42-66 (Saint-Vallier)

LA FABRIQUE - ESPACE ENTREPRISE

Vous êtes étudiants ?
La Fabrique - Espace entreprises vous ouvre ses portes !

→ Venez profiter de l'espace de co-working du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30

→ Connexion à la fibre et matériel informatique à disposition

→ L'accès est gratuit pour les étudiants, inscrivez-vous pour réserver votre place au 04.27.45.20.67 ou sur lafabrique@portededromardeche.fr

CENTRE DE VACCINATION

Un centre de vaccination Covid-19 a ouvert le mercredi 20 janvier dans l'enceinte de l'hôpital de Saint-Vallier. Plusieurs professionnels de santé du territoire se sont portés volontaires pour assurer le service de vaccination.

Ce service permet ainsi aux habitants de Porte de DrômArdèche de se faire vacciner près de chez eux.
Elle est totalement gratuite et se fait uniquement sur rendez-vous. Le centre de vaccination de Saint-Vallier est le résultat d'un partenariat entre la communauté de communes, les Hôpitaux Drôme Nord, l'ARS, plusieurs professionnels de santé et la CPAM.

→ Les vaccinations se feront uniquement sur rendez-vous, soit par téléphone au 04 75 68 37 87, soit directement en ligne sur www.doctolib.fr. La vaccination est totalement gratuite, il suffit de se munir de sa carte vitale et de sa carte d'identité.

CENTRE DE SANTÉ DE SAINT RAMBERT D'ALBON

Après plusieurs mois de travaux, le centre de santé de Saint-Rambert d'Albon à ouvert ses portes le jeudi 6 mai !
Ce projet ambitieux et innovant a pour objectif de renforcer l'accès aux soins des habitants de Porte de DrômArdèche tout en plaçant le patient au cœur de la prise en charge.

Vous pourrez prendre rendez-vous à partir du lundi 3 mai auprès de deux médecins généralistes, d'une orthophoniste et d'une sage-femme.

La prise de rendez-vous se fait uniquement par téléphone au 04-28-13-04-00, du lundi au vendredi de 8h30 à 13h. Par la suite, vous pourrez prendre rendez-vous par internet.
Le nombre de créneaux étant malheureusement limité, la priorité sera donnée aux personnes n'ayant pas de médecin traitant.